

# Compte rendu Commission Enfance-Jeunesse du Lundi 19 mai 2014 à 20h30

**Présents** : Thierry BOIDE, Christian GALLOT, Vincent FERRAZ, Marie José ELIE, Mélanie DELPLANCHE, Maryse BRAIT, Mme RODRIGUES, Stéphanie GOBLET, Danièle COQUART, Marie Pierre POUGET, Marie Christine ROHOF, Chantal PEQUET, Annie MAIGRE, Nadège FEYNIE-BERNARD, Marie Françoise CROUZILLE, Colette GALERI, Stéphane CHIARADIA, Marion LACOSTE, Marie BENEDETTI, Karine BERNATETS, Vincent BIZET, Chantal et Guy FEYTOUT, d'autres élus de communes et de différents syndicats gestionnaires des temps périscolaire.

**Excusés** : Marie Christine HUOT, Joan VILLECHENOUX

**Absents**: Marianne HATHAWAY, Sandy GRIHOM

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Président rappelle aux nouveaux élus le fonctionnement adopté par toutes les commissions de la Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson ; à savoir que chaque commune doit être représentée par un élu référent, mais en cas d'absence de ce dernier, il est important qu'un autre élu de la commune vienne la représenter.

Monsieur le Président ouvre la réunion en présentant l'ordre du jour de la réunion et laisse la parole à Monsieur le Vice Président chargé de l'Enfance Jeunesse, Monsieur Christian GALLOT.

Monsieur le Vice Président aborde le thème de la réunion : **L'Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.**

Il précise qu'il était important de se réunir pour valider plusieurs points déjà abordés en commission Enfance Jeunesse du 5 février 2014 avant les élections municipales.

Il laisse Vincent FERRAZ, coordonnateur Enfance Jeunesse animer le déroulement de la réunion.

✓ Le premier point concerne la validation des navettes du mercredi midi entre les différentes écoles du territoire et l'accueil de loisirs à Bonneville. Vincent FERRAZ avait présenté lors de la dernière commission Enfance Jeunesse une

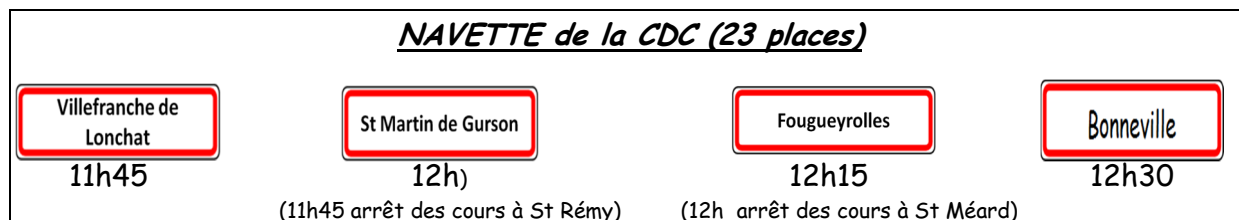
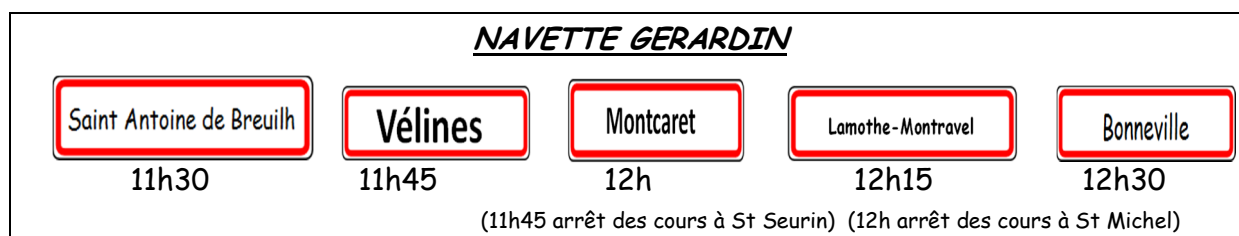
proposition « idéale » pour l'accueil de loisirs afin d'assurer un ramassage dans les écoles du territoire les mercredis « midi ».

Un travail en relation avec les communes et les écoles a permis de trouver un accord pour valider les horaires échelonnés de sortie de classes sur l'ensemble du territoire pour faciliter le ramassage.

Monsieur Bizet, élu à Villefranche de Lonchat, nous informe qu'un arrêt des cours à 11h45 le mercredi midi semble très compliqué au vu du ramassage scolaire lié avec celui du collège de Montpon.

Monsieur le Président propose de prendre contact avec Monsieur le Maire de Villefranche pour essayer de trouver une solution.

Ci-dessous les lieux et horaires des navettes :



Le RPI Bonneville-Montazeau-St Vivien assure déjà en autogestion un circuit pour amener les enfants au centre de loisirs le mercredi midi.

✓ La création d'un point d'accueil sur le nord du territoire.

Ce deuxième point en lien avec le premier dépendra de la réponse définitive de Villefranche de Lonchat. En effet, si la validation des 2 navettes est effective, il faut créer un point d'accueil sur le nord du territoire. L'ensemble des élus étant en accord sur ce point, il ne reste plus qu'à trouver le lieu et le local les plus appropriés.

Monsieur le Vice Président suggère que la commune de Saint Martin de Gurson puisse accueillir ce point d'accueil pour une cohérence de territoire avec les points d'accueils de Lamothe Montravel et de Saint Antoine de Breuilh.

✓ Le troisième point est un état des lieux prévisionnel des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de chaque école. Le tableau présenté par Vincent FERRAZ est en corrélation avec les retours de chaque élu, sauf pour l'école de Lamothe Montravel qui a changé.

La mise à disposition des animateurs de l'accueil de loisirs est abordée par l'assemblée. A ce jour, 6 animateurs de l'accueil de loisirs pourraient être mis à disposition 3h par semaine pour les TAP, et ce, via une convention entre les communes et l'Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh, gestionnaire de l'accueil de loisirs moyennant un tarif horaire à déterminer ultérieurement.

Une liste d'animateurs à la recherche d'emplois ou de compléments d'heures (éventuellement disponibles) pour travailler durant les TAP est proposée aux élus.

✓ L'avant dernier point de cette réunion est de proposer une enquête à distribuer dans chaque cartable, sur les modes de gardes prévus par les familles pour la rentrée prochaine.

L'ensemble des élus valide cette enquête.

✓ Pour finir, il conviendrait que la Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson investisse dans une remorque pour le bus de 23 places. Jusqu'à aujourd'hui, la société GERARDIN et l'entreprise FAUTRAS ont prêté gracieusement les leurs, mais pour des questions d'assurance, cela n'est plus possible.

3 devis sont présentés dont un d'une entreprise de notre territoire, la société FAUTRAS.

Les élus donnent un avis favorable pour cet achat et laissent le bureau de la Communauté de Communes valider son choix.

Séance levée à 21h55